

VALORISATION DE CRÉDITS ACQUIS DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT OU UNE AUTRE ORIENTATION

Formulaire de demande
à remettre avant le 15/9/2020

Les descriptifs des cours et les bulletins de notes justifiant la réussite des cours suivis doivent être joints à la demande. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.

Par la présente, je souhaite introduire une demande de valorisation de crédits :

NOM :

PRÉNOM :

ORIENTATION :

Année d'études :

Je déclare

- Que toutes les informations et documents fournis sont corrects et véritables
- Avoir été prévenu(e) que toute fausse déclaration ou falsification dans la constitution de mon dossier d'admission ou d'inscription est constitutive de fraude à l'inscription.

Date :

Signature de l'étudiant :

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Architecture d'intérieur M1

Merci de joindre le/les bulletins prouvant la réussite des cours ainsi que le descriptif détaillé du/des cours

Cours Saint-Luc			Cours suivi équivalent					Décision	
Intitulé cours	Code cours	Crédits	Ecole	Intitulé cours	Code cours	Crédits/Heures	Note /20	Accepté/ Refusé	Code de refus
Atelier option	A4600	18							
Gestion	A4341	4							
Eclairage	A4460	2							
Construction théorie	A4430	4							
Méthodo mémoire	A4061	2							
Histoire de l'art	A4000	2							
Informatique (cours à choix)	A4420	4							
Recherche et projets (cours à choix)	A4710	4							
Construction pratique (cours à choix)	A4810	4							
Méthodo mémoire	A4062	2							

Actu culturelles	A4080	2							
Mémoire	A4151	4							
Droit	A4130	4							
Mobilier (spécialité mobilier)	A4450	4							
Théorie du design (spécialité mobilier)	A4140	2							
Design mobilier atelier (spécialité mobilier)	A4601	6							
Théorie de l'urbanisme (spécialité scénographie)	A4141	2							
Espace urbain atelier (spécialité scénographie)	A4601	6							
Muséographie (spécialité scénographie)	A4081	4							
Histoire de l'architecture (spécialité patrimoine)	A4001	2							
Histoire et théorie de la restauration (spécialité patrimoine)	A4140	2							
Patrimoine bâti (spécialité patrimoine)	A4601	6							
Déontologie de la restauration (spécialité patrimoine)	A4010	2							

Architecture d'intérieur M2

Merci de joindre le/les bulletins prouvant la réussite des cours ainsi que le descriptif détaillé du/des cours

Cours Saint-Luc			Cours suivi équivalent					Décision	
Intitulé cours	Code cours	Crédits	Ecole	Intitulé cours	Code cours	Crédits/Heures	Note /20	Accepté/ Refusé	Code de refus
Mémoire	A5150	10							
Atelier	A5601	16							
Stage	A5981	11							
Suivi du mémoire	A5060	1							
Suivi du mémoire	A5061	2							
Actu culturelles	A5080	2							
Atelier de la spécialité	A5600	14							
Mobilier (spécialité mobilier)	A5450	4							
Dramaturgie (spécialité scénographie)	A5850	4							

Histoire et actualité des arts mobilier (spécialité patrimoine)	A5002	2							
Histoire de la restauration (spécialité patrimoine)	A5011	2							

L'étudiant aura connaissance des décisions de valorisation de crédits/dispenses via son PAE (Programme Annuel d'Études).

Les motifs pouvant être mentionnés dans la case décision correspondent à :

1. Le contenu du cours suivi et les compétences développées ne sont pas équivalents au contenu et compétences du cours que l'étudiant souhaite valoriser ;
2. Le nombre de crédits acquis est insuffisant pour pouvoir être considéré comme équivalent ;
3. Le dossier remis par l'étudiant est incomplet et insuffisant pour permettre à la Commission programme d'apprécier le contenu et les compétences développées au sein du cours suivi ;
4. La demande de valorisation doit porter sur l'entièreté du cours, elle ne peut pas être partielle ;
5. Seuls les cours suivis de l'enseignement supérieur peuvent être valorisés ;
6. Le programme d'études d'un étudiant qui accède, via une admission personnalisée à une année diplômante, ne peut comptabiliser moins de 60 crédits ;
7. Les crédits présents à la valorisation n'ont pas été acquis par l'étudiant.

8.
.....
.....

9.
.....
.....

**Procès-verbal de la Commission Programme
(à compléter par l'ESA)**

Sur base des documents fournis par l'étudiant et/ou des tests effectués, la Commission programme s'est réunie ce et a pris décision. Celle(s)-ci est/sont notifiée(s), et en cas de refus motivée(s), en regard de chaque cours ayant fait l'objet d'une demande de valorisation

Signature des membres de la Commission Programme